



### Les autres moyens

D'autres moyens peuvent être employés pour réduire les douleurs, améliorer votre confort et votre bien-être : La relaxation, le calme, le repos, les massages, des applications de poches de glace ou d'eau chaude, la stimulation électrique, ... Comme les médicaments, ils seront adaptés à votre cas.

*« Etre soulagé c'est possible, mais comment faire? »*

### Votre participation est essentielle

Tout le monde ne réagit pas de la même façon à la douleur.

Vous seul pouvez décrire votre douleur : Personne ne peut et ne doit se mettre à votre place.

Plus vous nous donnerez d'informations sur votre douleur et mieux nous vous aiderons. Ne craignez pas de nous interroger.

### Les médecins et les équipes soignantes sont là pour vous écouter et vous aider.

Si vous avez mal, prévenez l'équipe soignante. N'hésitez pas à exprimer votre douleur. En l'évoquant, vous aidez les médecins à mieux vous soulager : Ils évalueront votre douleur et vous proposeront les moyens les plus adaptés à votre cas.

Pour de plus amples renseignements votre médecin traitant ou l'équipe soignante se tient à votre disposition.

# CHdN

CENTRE HOSPITALIER DU NORD



**La douleur n'est pas une fatalité!**

120, avenue Salentiny  
L-9080 **ETTELBRUCK**  
TEL: 8166-1  
FAX: 8166-3080  
[www.chdn.lu](http://www.chdn.lu)

10, rue G.-D. Charlotte  
L-9515 **WILTZ**  
TEL: 8166-9  
FAX: 81669-3049  
[www.chdn.lu](http://www.chdn.lu)



### **Traiter votre douleur, c'est possible**

Dans notre établissement, les médecins et les équipes soignantes s'engagent à prendre en charge votre douleur et à vous donner toutes les informations utiles.

### **La douleur n'est pas une fatalité**

Supporter la douleur ne permet pas de mieux lui résister. Les douleurs altèrent le confort et la qualité de la vie. Elles diminuent votre énergie et retentissent sur votre vie quotidienne.

### **Nous pouvons la prévenir**

La prise en charge de la douleur doit être une préoccupation quotidienne des équipes soignantes. Après une intervention chirurgicale, pendant un examen douloureux, avant une situation qui peut entraîner une douleur (transport, séance de rééducation, ...), vous devez être prévenu qu'une douleur peut survenir.

### **Nous pouvons la traiter**

Traiter la douleur, cela peut prendre du temps. C'est contribuer à retrouver le bien-être, l'appétit, le sommeil, l'autonomie et se retrouver avec les autres.

### **Avoir mal, ce n'est pas normal**

La douleur n'existe pas sans raison, ne la laissez pas s'installer. N'hésitez pas à en parler, votre médecin en cherchera les causes. Il n'y a pas une mais des douleurs qui se distinguent par leur origine, leur durée, leur intensité, ... La souffrance morale augmente les douleurs. Parlez-en à l'équipe soignante. Tout le monde ne réagit pas de la même façon à la douleur.

### **Alors, parlons-en ensemble**

Traiter votre douleur, c'est possible si vous en parlez. Aidez l'équipe soignante qui vous prend en charge à traiter votre douleur. Nous ne pouvons rien faire sans votre concours. Pour un enfant ou un membre de votre famille, l'entourage peut aider à la prise en charge de la douleur.

### **Traiter la douleur, c'est possible**

Nous mettons en oeuvre tous les moyens à notre disposition pour la soulager, même si nous ne pouvons pas garantir l'absence totale de douleur.

### **Les médicaments**

Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent.

Ils existent plusieurs types d'antalgiques (paracétamol, aspirine, ...). La morphine et ses dérivés sont les plus puissants d'entre eux. Un traitement par la morphine pourra toujours être interrompu si la cause de vos douleurs disparaît, et vous ne courez aucun risque de devenir dépendant vis-à-vis de la morphine.

D'autres médicaments (antimigraineux, anti-inflammatoires, ...) peuvent aussi vous aider. Certains médicaments ont été conçus pour traiter les dépressions ou les épilepsies. Ils se sont révélés par la suite capables de soulager certaines douleurs, mais leur nom leur est resté. Ne soyez pas étonné si un « antidépresseur » ou un « antiépileptique » (également appelé « anticonvulsivant ») vous était prescrit. Dans votre cas, ce sont les actions antalgiques de ce médicament qui sont utilisées.

Les médicaments sont proposés en fonction de la nature et de l'intensité des douleurs. Ils les soulagent, même s'ils ne les suppriment pas toujours totalement. Votre médecin vous prescrira un traitement adapté. Celui-ci sera ajusté en fonction de l'évaluation régulière de vos douleurs.